

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES
 Première insertion, 10 centims par ligne
 Deuxième insertion, etc..... 3 centims par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques* au sujet de l'enseignement primaire dans les pays catholiques de l'Europe.—Le Jubilé en France; le mois de Marie à Paris.—Conversions au catholicisme dans les Etats-Unis.—Mgr Bartholomé Woodlock, successeur de feu Mgr Conroy.—Mgr Moran, délégué apostolique en Canada.—La Législature à Manitoba.—Le discours du trône à l'Assemblée Législative de Québec.—M. Thomas Chapais, licencié en droit avec distinction.—Chemins de fer du Lac St. Jean et de la Jonction du Saint-Laurent et Lac Champlain.—Apparence de la récolte dans les provinces d'Ontario et Québec.

Causerie Agricole : Culture des nouveaux défrichements; choix des plantes; choix des grains de semence; égoutter le terrain.—Défrichement des prairies naturelles.

Sujets divers : Apiculture (Suite) : Des abeilles.—Le blé d'Inde comme fourrage vert.—Culture du sarrasin.

Correspondance : Colonisation sur le chemin Taché, township Arngo.—N.

Question et réponse : Lait sanguinolent; quelle en est la cause? moyen d'y remédier.

Choses et autres : Arbre colossal en Californie.—Le jardin potager.—Un jardin de fleurs autour des édifices parlementaires à Québec.—L'hyroquerie en Suède et en Norvège.—Nécessité de s'instruire: mieux vaut tard que jamais.

Bibliographie : Nouveau cours de calligraphie canadienne; éditeur : M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec.

Recettes : Assouplissement chez les bestiaux.—Enfure par irrigation chez le bétail.

Annonces : Terre à vendre à Ste. Flavie.—Soumissions demandées pour rails d'acier et pour la construction de plusieurs milles de chemin de fer sur la ligne du Chemin de fer du Pacifique.

Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes que nous leur expédierons, avec les 1ers numéros de la Gazette, le commencement du feuilleton : Les Compagnons de Minutt, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet.

REVUE DE LA SEMAINE

A propos de la lutte qu'ont à soutenir les enfants de l'Eglise sur la question de l'enseignement primaire dans les pays catholiques de l'Europe, voici ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques* :

"La Belgique, gouvernée comme en France, par un ministère franc-maçon, a les mêmes luttes à soutenir; elle les soutient avec un courage et une énergie qui seront certainement imités. On voit qu'il s'agit aussi en Belgique d'un projet de loi qui chasse le prêtre de l'enseignement primaire public et qui tend à ne donner, à l'enfance, qu'un enseignement sans Dieu. Pendant la discussion, qui se poursuit à la Chambre, les représentants catholiques sont bien décidés à disputer pied à pied le terrain, en même temps que tous les catholiques avec les évêques et le clergé se préparent, en cas de défaite, à recommencer la lutte pour Dieu et pour la patrie, par la fondation d'écoles libres qui seront certainement remplies, tandis que celles de l'Etat seront vides. On voit déjà en Belgique ce que l'on voit en France: le suffrage des pères de famille est en faveur de l'enseignement religieux.

"De cet assaut que la franc-maçonnerie livre à l'Eglise, il restera, nous en sommes convaincus, que de nombreuses écoles libres seront créées, et que l'enseignement religieux n'en sera donné qu'avec plus de développements, de force et d'activité. Pour empêcher cet heureux résultat, il faudrait que les franc-maçons et les libres-penseurs fassent fermer les écoles; mais alors ce serait la persécution ouverte faite au nom de la liberté, et cette persécution ne saurait durer. Nous ne savons pas quelles épreuves nous aurons à traverser, mais il nous semble que ces épreuves nous mènent à la victoire, qui sera le triomphe du bon sens, de la vraie liberté et de la religion.

—La Chambre des députés de l'Italie a voté l'obligation du mariage civil, avant le mariage religieux. Le mariage civil précédant obligatoirement le mariage religieux est une atteinte à la liberté de conscience.